



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<https://www.economiedistributive.fr/Medef-contre-consommateurs>

Medef contre consommateurs

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1998 à 2009 - Année 2006 - N° 1068 - août-septembre 2006 -

Date de mise en ligne : samedi 5 août 2006

Description :

Paul Vincent signale que si les consommateurs étaient autorisés à se défendre collectivement, le patronat estime qu'il lui en coûterait 16,5 milliards d'euros d'indemnités...

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Laurence Parisot vient de demander au gouvernement de renoncer à un projet de loi qui permettrait les "actions de groupe" menées par des associations de consommateurs.

Cela aurait selon elle un « impact économique lourd ». Elle estime en effet à 16,5 milliards d'euros la somme que les entreprises seraient obligées de provisionner pour faire face aux indemnisations que ces actions pourraient entraîner.

Cela signifie donc qu'elle estime à 16,5 milliards d'euros les dommages que les entreprises causent aux consommateurs qui, individuellement, sont impuissants à obtenir réparation. Merci de cette précision !

Et c'est cette impunité que le Medef entend préserver en faisant pression sur le gouvernement.

Voilà un excellent test qui permettra de voir si celui-ci est le garant de l'intérêt général ou s'il entend continuer à privilégier les intérêts des entreprises, même quand celles-ci ont des comportements illicites.

Le peuple français s'est jusqu'ici habitué à supporter ces comportements et à en payer cher les conséquences : politique aventureuse du Crédit Lyonnais, pétrole transporté dans des bateaux pourris provoquant des marées noires comme celle de l'Erika, maladies provoquées par l'amiante ou d'autres produits chimiques, pharmaceutiques, voire alimentaires, accidents industriels comme à Toulouse, pollution de sites industriels comme à Noyelles-Godault, etc. Et à en voir les responsables récompensés par des primes colossales et accessoirement des Légions d'Honneur. Espère-t-on qu'il sera toujours aussi résigné et que les entreprises doivent pouvoir continuer impunément à tout se permettre ?